



CHENEVELLES INFO

AUTOMNE — HIVER 2017

Site internet :

La commune dispose maintenant d'un site internet, vous trouverez les informations nécessaires concernant la vie de la commune : www.chenevelles.fr

Nouveaux habitants :

Afin de mettre à jour notre fichier et celui de l'INSEE, nous demandons aux nouveaux habitants de venir se présenter en mairie avec leur livret de famille.

Inscription sur la liste électorale :

Vous êtes un nouvel habitant et souhaitez voter à Chenevelles, pour cela vous devez vous inscrire en vous présentant à la Mairie, muni d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile avant le **31 décembre 2017** :

Fermeture de la mairie du 23 décembre au 3 janvier 2018

Ecole :

Depuis 6 mois, le ministère de l'Éducation Nationale, sous l'impulsion de l'inspectrice de l'Académie, nous encourage à réfléchir sur deux projets :

- 2 écoles pour 3 communes (Archigny, Monthoiron et Chenevelles)
- 1 école pour 3 communes avec un Regroupement Pédagogique Intercommunal concentré (Archigny ou Monthoiron).

Bien évidemment dans ces deux projets, l'école élémentaire de Chenevelles est la plus menacée. A ce jour, aucun document officiel de l'inspectrice nous contraint à travailler ces deux pistes de réflexion.

Le Conseil Municipal n'envisage pas à moyen terme de fermer l'école et à délibérer dans ce sens. Par contre, le Conseil Municipal propose aux communes d'Archigny et de Monthoiron, de réfléchir globalement, sur la possibilité de créer à trois, une commune nouvelle. Ce qui permettrait à chacun de conserver un maximum de services : (mairies, commerces, écoles, ...) et toutes les compétences (voieries, bâtiments, ...).

En effet, l'Etat nous impose indirectement cette démarche en réduisant les moyens financiers des collectivités et en particulier en milieu rural.

Compte-tenu du contexte actuel, le Conseil Municipal n'autorise plus de dérogation pour l'inscription des enfants dans les écoles publiques des communes environnantes. Cependant nous constatons qu'à ce jour, 12 élèves échappent au RPI Monthoiron-Chenevelles où il y a actuellement 44 enfants de Chenevelles. Par conséquent, 30 % d'élèves ne sont pas scolarisés au RPI, alors que les services sont financés (garderie, transport et cantine).

Cantine scolaire :

Depuis la rentrée, nous accueillons une nouvelle cantinière, Madame Dubosc Agnès, en remplacement de Madame Thommas Lydia. La cantinière travaille de plus en plus avec le Multiservices et maintenant en plus avec Agrilocal86 (dispositif de mise en relation des producteurs locaux et acheteurs publics, tels que collèges publics et privés, lycées, communes pour les écoles primaires, établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) ..., en lien avec le Département de la Vienne et la Chambre d'Agriculture.

Bibliothèque :

La bibliothèque municipale sera fermée du **samedi 23 décembre au dimanche 7 janvier 2018**.

Si vous êtes intéressés, nous recherchons des bénévoles pour la bibliothèque, merci de bien vouloir contacter la mairie au 05 49 85 33 06.

La "Boîte à lire" a été faite par le chantier d'insertion de la Communauté de Communes des Vals de Gartempe et Creuse et peinte par Madame Fabienne Bougreau. Le principe est simple : il y a des livres pour adultes, enfants et des magazines. Vous pouvez venir déposer, ou échanger, ou et rapporter des livres.

Incivilités sur les points de collecte :

De nombreux habitants nous signalent régulièrement des débordements aux points de collecte des ordures ménagères.

Il semble bon de rappeler les règles d'utilisation :

- ces points servent uniquement à regrouper les sacs noirs et transparents des points de regroupement (afin d'éviter les marches arrières des camions de collecte)
- comme les dépôts individuels devant les résidences desservies, le dépôt des sacs doit être effectué le matin même de la collecte et non la veille.

Déposer ses ordures en dehors de cette plage horaire expose le voisinage à des risques olfactifs et à la prolifération d'animaux nuisibles attirés par l'empilement des déchets.

Chemins :

La commune a acheté un broyeur. Tous les chemins communaux ont été broyés permettant ainsi un meilleur accès aux utilisateurs et aux randonneurs.

Projet éolien :

Lors du conseil municipal du 19 mai, une délibération a été prise concernant la faisabilité d'un parc éolien, portée par le Groupe VALECO, impactant les communes de Monthoiron, Senillé, St Sauveur avec extension sur Chenevelles. L'implantation de ce projet au niveau de notre commune se situe au-dessus de la route départementale D15, reliant Leigné les Bois à Monthoiron (entre La Mauginerie Monthoiron et le Cormier Seul Chenevelles).

A noter sur vos agendas :

Samedi 18 novembre : Assemblée générale de l'ADAC à la salle polyvalente à 11h00.

Mardi 5 décembre : **Repas de Noël** offert par la municipalité aux Chenevellois et Chenevelloises de plus de 75 ans et aux adhérents du Club du 3^{ème} Age qui ont fait ce choix entre les 2 propositions.

Pour celles et ceux inscrits sur la liste électorale de la commune, âgés de plus de 75 ans et non adhérent au Club du 3^{ème} âge et qui n'ont pas fait le choix du repas, un colis leur sera offert par le CCAS communal, quelques jours avant Noël.

Dimanche 10 décembre : **Spectacle de Noël** de magie, organisé par les bénévoles de la bibliothèque, offert pour tous les enfants, à la salle des fêtes dès 15 heures.

Après le spectacle, un goûter leur sera servi, avec la venue du Père Noël qui remettra une surprise à chaque enfant.



*Nous vous souhaitons de passer
de bonnes fêtes de fin d'année*

